



LE PROGRAMME D' ACTIONS : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PCAET



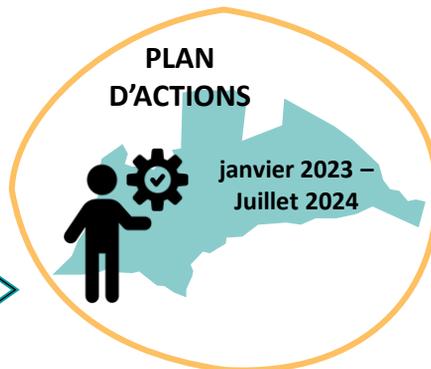
DIAGNOSTIC



STRATEGIE



PLAN D' ACTIONS



? UN PROGRAMME D' ACTIONS, C' EST QUOI ?

Le programme d'actions, réalisé entre février 2023 et juillet 2024, **définit les actions territoriales** devant permettre de répondre aux objectifs fixés en phase de stratégie. Ce programme d'actions couvre les différents **secteurs réglementaires du PCAET** : résidentiel, tertiaire, mobilités, déchets, adaptation au changement climatique *etc.*, en passant par l'exemplarité de la collectivité.

Ce programme d'actions est co-construit, multipartenarial et planifié entre 2024 et 2029. Il s'est construit en articulation avec les différentes politiques et ambitions déjà portées par la CCPO et ses partenaires. Le territoire se donne les moyens de son ambition de transition écologique et énergétique : **les services et partenaires publics-privés de la CCPO ont été consultés** pour permettre la production d'un PCAET opérationnel s'appuyant sur les initiatives déjà lancées.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME D' ACTIONS





AXES DU PROGRAMME ET SES ACTIONS



FAVORISER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE PUBLIC ET PRIVÉ

PRENDRE EN COMPTE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA NÉCESSITÉ DE DENSIFIER DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LES DÉMARCHES DE PROJET URBAIN

DÉVELOPPER LE RETOUR D'EXPÉRIENCE ET LA COMMUNICATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DES ACTEURS LOCAUX



HABITATS ET ESPACES RÉSILIENTS



AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FAÇON AUTONOME ET RÉSILIENTE

FAVORISER LE REMPLACEMENT DES ANCIENS SYSTÈMES DE CHAUFFAGE



RÉDUIRE LES BESOINS EN DÉPLACEMENTS

REPENSER LA LOGISTIQUE URBAINE AFIN DE DIMINUER LES ÉMISSIONS DUES AU TRANSPORT DE MARCHANDISES

DÉVELOPPER L'USAGE DES TRANSPORTS COLLECTIFS
DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ET BIOGNV

SE DÉPLACER ET TRANSPORTER DURABLEMENT



METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS PRÉVUES DANS LE CADRE DU PPA3 DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE POUR LE SECTEUR DE LA MOBILITÉ



FAVORISER LE COVOITURAGE ET L'AUTOPARTAGE

SENSIBILISER LA POPULATION ET LES ENTREPRISES AUX ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES



ENCOURAGER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET AGIR SUR LES DÉCHETS

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



CONSOMMER ET PRODUIRE DURABLE



SOUTENIR LA PRODUCTION DURABLE

PRÉSERVER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE





AXES DU PROGRAMME, SES ACTIONS... ET SES PARTENAIRES !

INFORMER ET
SENSIBILISER LES
CITOYENS

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES EN COHÉRENCE AVEC
LES BESOINS LOCAUX

DÉVELOPPER LES
ÉNERGIES
RENOUVELABLES



FORMER ET
IDENTIFIER LES
ARTISANS

RENDRE EXEMPLAIRE LE
TRAITEMENT DE L'ESPACE
PUBLIC

PILOTER, SUIVRE
ET ÉVALUER LE
PCAET

FORMER LES ÉLUS ET LES
AGENTS AUX ENJEUX DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UNE
COLLECTIVITÉ
EXEMPLAIRE SUR
SA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



RENDRE EXEMPLAIRE LES
DÉPLACEMENTS DES
AGENTS ET DES ÉLUS

Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

Pour la mise en œuvre de son plan d'actions, la CCPO n'est pas seule ! Elle est accompagnée diverses partenaires qui interviendront sur les différents axes du



... Et bien d'autres encore !



LE PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION



Ce programme d'actions multipartenarial a été réfléchi et coconstruit grâce à :

- Une **demi-journée de concertation réunissant élus de l'intercommunalité et des communes et partenaires du territoire**. Les participants se sont penchés sur une première série d'actions réalisées grâce aux travaux menés dans les deux premières phases du PCAET, notamment durant la phase de concertation pour la construction de la stratégie. Ils ont pu partager et émettre des avis sur ces actions et compléter les propositions formulées.
- De **nombreux échanges** avec les services de la collectivité et des partenaires externes (entreprises, bailleurs sociaux, gestionnaires de transports, communes...). Cette période de discussions a permis de parfaire le plan d'actions et d'identifier les moyens financiers et humains nécessaires à son exécution.



COMMENT CONTRIBUER À CE PROGRAMME D' ACTIONS ?

Chaque habitant du territoire, à son échelle, est **acteur de la transition environnementale et climatique**. Il s'agit de **repenser ses façons de faire** au quotidien quand vous habitez, vous vous déplacez, vous travaillez ou encore quand vous consommez. Durant la mise en œuvre de ce plan d'actions, la **Communauté de Communes vous accompagnera en vous fournissant les clés de réussite de votre transition** : comment rénover mon logement ? Comment économiser l'énergie ? Comment préserver la ressource en eau ? Comment mieux me déplacer ? Comment mieux valoriser mes déchets ?

Au travers de ses communications, la **Communauté de Communes du Pays de l'Ozon vous informera de ces gestes à adopter au quotidien ou des dispositifs d'accompagnement personnalisé qui seront mis en place** par les acteurs du territoire. Il vous suffit de **suivre notre activité** sur internet et sur nos publications, ou de vous renseigner directement auprès de la Communauté de Communes.

Retrouvez toutes les informations sur le PCAET sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.pays-ozon.com/environnement-cours-deau/plan-climat-air-energie-territorial/>